



TENUE DE REGISTRE

FOLIO 2025/58

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore » Séance du 19 juin 2025

Date, lieu, heure de la séance : le 19 juin 2025, à Saint Gervais-sous-Meymont, à 12h30.

Date d'envoi de la convocation : le 12 juin 2025.

DEBUT DE LA SEANCE : 12h30

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation « Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore » du 26 mars 2025
- 2) Information du Président de la formation « Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore » sur les conventions
- 3) Compte financier unique 2024 du budget autonome Grand cycle eau Dore
- 4) Affectation du résultat 2024
- 5) Budget autonome supplémentaire 2025 – Grand cycle Eau Dore
- 6) Projet d'Accord de Territoire (AdT) du bassin versant de la Dore 2026-2028
- 7) Aménagement du lit mineur et des berges : étude de faisabilité de restauration de la Duroalle aval et du ruisseau des Cizolles – modification du plan de financement

Points divers



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Présidence : M. Eric DUBOURGNOUX
Secrétaire de séance : M. Thomas BARNERIAS

Présents ou représentés : 8 sur 12

Etaient présents (15 voix) :

Délégués des EPCI : MM. Thomas BARNERIAS (CCTDM), Jean-Claude BONNEBOUCHE (CAPV), Jean-Louis DERBIAS (CCEDA), Eric DUBOURGNOUX (CCALF), Thierry TISSERAND (CCEDA).

Ont donné pouvoir (8 voix) :

Délégués des EPCI : M. Jean-Luc BORIE (CAPV) à M. Jean-Claude BONNEBOUCHE (CAPV), M. David DEROSSIS (CCTDM) à M. Thomas BARNERIAS (CCTDM), M. Daniel SALLES (CCBC) à M. Thierry TISSERAND (CCEDA).

Absents ou excusés :

Délégués des EPCI : MM. Michel CHAUX (CCPU), Maurice DESCHAMPS (CCBC), Jean-Hervé PEURIERE (CCPU), Jean SAVINEL (CCALF).

Assistaient à la réunion :

M. Dominique VERGNAUD, Directeur, Mme Caroline MIROWSKI, Responsable du pôle administration générale et logistique, Mme Delphine GIRAUT, Responsable du pôle grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore, et M. Sébastien BRET, Chargé de mission CT Dore.

Répartition des 32 voix au sein du Comité syndical :

Délégués CC Ambert Livradois-Forez (CCALF) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).
Délégués CC Thiers Dore et Montagne (CCTDM) : 10 voix (2 représentants disposant chacun de 5 voix).
Délégués CC Billom Communauté (CCBC) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).
Délégués CC Entre Dore et Allier (CCEDA) : 4 voix (2 représentants disposant chacun de 2 voix).
Délégués CA du Puy-en-Velay (CAPV) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).
Délégués CC Pays d'Urfé (CCPU) : 2 voix (2 représentants disposant chacun de 1 voix).

En séance : 23 voix

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

1 - Approbation du Procès-verbal du Comité syndical de la formation GCE du 26 mars 2025

Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le procès-verbal du comité syndical de la formation GCE du 26 mars 2025.

2 - Information du Président de la formation « Grand cycle de l'Eau sur le bassin versant de la Dore » sur les conventions

En application des dispositions de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », rend compte des conventions qu'il a signées après délibération.

- | | |
|------------|---|
| 21/05/2024 | Convention de travaux de suppression du plan d'eau des Etivaux entre Mme CHASTEL et le syndicat mixte du Parc |
| 01/04/2025 | Convention de stockage de matériel sur le site de Giroux-Gare entre le syndicat ferroviaire du Livradois-Forez et le syndicat mixte du Parc |
| 23/04/2025 | Convention de travaux pour limiter l'impact du piétement bovin sur le cours d'eau La Duroalle entre la ferme de la Gilbernie et le syndicat mixte du Parc |
| 07/05/2025 | Convention dans le cadre de travaux de suppression d'enrochements sur la Dore-site Dorat Aval entre la communauté de communes Thiers Dore Montagne et le syndicat mixte du Parc |

La formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » prend acte de la communication de ces informations.

3 - Délibération n°25-157 / Compte financier unique 2024 du budget autonome Grand cycle eau Dore

Présidence : M. Thierry TISSERAND

Secrétaire de séance : M. Thomas BARNERIAS

Présents ou représentés : 7 sur 12

Etaient présents (10 voix) :

Ont donné pouvoir (8 voix) :

N'ont pas pris part au vote : M. Eric DUBOURGNOUX (CCALF)

En séance : 18 voix

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Sa mise en place vise notamment à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Considérant que les contrôles réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable présentées dans le rapport ci-dessous, ont été effectués en amont de la production du CFU.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

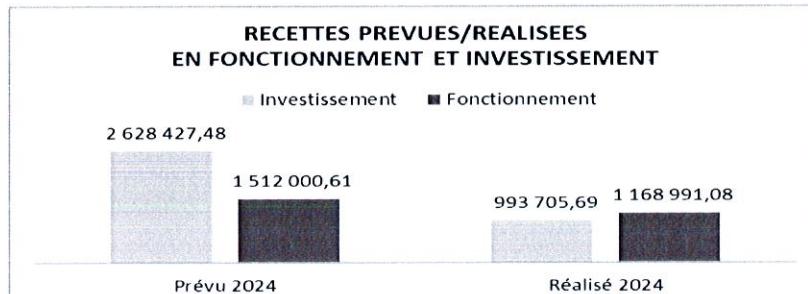
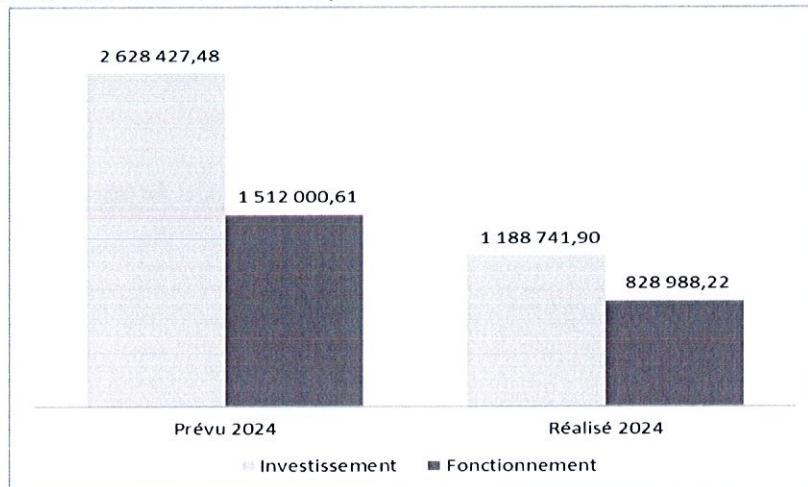
Il vous est donc proposé d'en délibérer et, le cas échéant, d'approuver le Compte Financier Unique.

Les tableaux ci-dessous résument de façon très globale les dépenses et les recettes au cours de l'exercice 2024.

Année 2024	DEPENSES			
	A = PREVUES	B = REALISEES	C = RESTES A REALISER	B + C
FONCTIONNEMENT	1 512 000,61 €	828 988,22 €	- €	828 988,22 €
INVESTISSEMENT	2 628 427,48 €	1 188 741,90 €	279 697,66 €	1 468 439,56 €
TOTAL	4 140 428,09 €	2 017 730,12 €	279 697,66 €	2 297 427,78 €

Année 2024	RECETTES			
	A = PREVUES	B = REALISEES	C = RESTES A REALISER	B + C
FONCTIONNEMENT	1 512 000,61 €	1 168 991,08 €	- €	1 168 991,08 €
INVESTISSEMENT	2 628 427,48 €	993 705,69 €	519 526,77 €	1 513 232,46 €
TOTAL	4 140 428,09 €	2 162 696,77 €	519 526,77 €	2 682 223,54 €

Les dépenses et recettes initialement votées le 20 mars 2024 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice lors du vote du budget supplémentaire (BS) 2024, adopté le 15 mai 2024, avec reprise des résultats du CFU 2023 et par une décision modificative adoptée le 6 novembre 2024.



SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

A- Répartition des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2024

Les dépenses et recettes réalisées en 2024 concernent les 3 sections du budget autonome :

- Section I : structure
- Section II : exploitation sur cours d'eau en régie
- Section III : exploitation sur cours d'eau externalisée.

1. Section I : structure

Les recettes et dépenses de la section I correspondent aux actions territorialisées à l'échelle du bassin versant de la Dore.

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2024 dégage un solde de + 635 483,59 €.

1.1 Les dépenses réalisées

a- En fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 52 % en 2024 (286 427,10 € sur 545 590,12 € de prévus).

- Dépenses liées à l'animation générale et au portage administratif du Contrat territorial de la Dore

Les dépenses réalisées liées au remboursement du budget principal du syndicat mixte du Parc sont de 206 639,49 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Salaires et charges (coordination, animation et assistance administrative du CT Dore)	182 691,74 €
○ Frais de déplacement	843,73 €
○ Formation	120,00 €
○ Œuvres sociales	4 200,00 €
○ Remboursement de la mise à disposition de moyens	28 117,19 €

- Frais divers de fonctionnement

Les dépenses diverses de fonctionnement réalisées sont de 12 626,44 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Petit matériel	2 536,80 €
○ EPI	722,52 €
○ Frais de réception	64,40 €
○ Cotisations diverses (ARA)	475,00 €
○ Frais impression	888,34 €
○ Frais bancaires	474,86 €
○ Dotation aux amortissements	7 464,52 €

- Etudes et prestations externalisées

Les dépenses réalisées pour les études et les prestations sont de 57 828 € pour mettre en œuvre des actions de communication, de valorisation et de sensibilisation à la trame verte et bleue du CT Dore.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

b- En investissement :

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 11 % en 2024 (66 851,48 € sur 636 593,68 € de prévus).

- Frais divers de matériel et équipement

Les dépenses diverses de matériel et d'équipement réalisées sont de 9 274,08 € et correspondent à la reprise de subvention et à l'achat de matériel.

- Emprunt / avance de trésorerie

L'avance de trésorerie fait par le budget principal du syndicat mixte du Parc en 2023 a fait l'objet d'un remboursement end but d'année 2024 pour un montant de 57 577,40 €.

1.2 Les recettes perçues

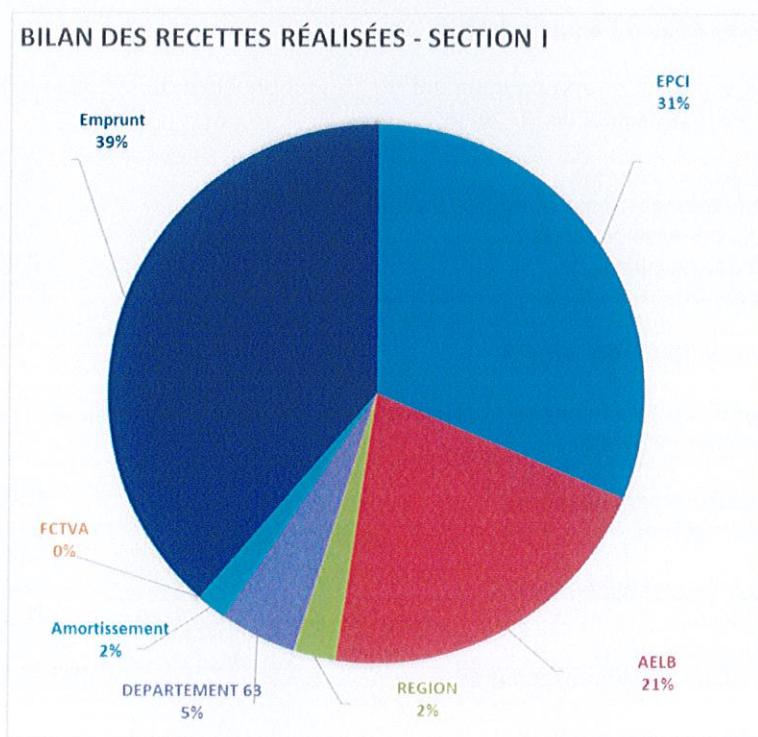
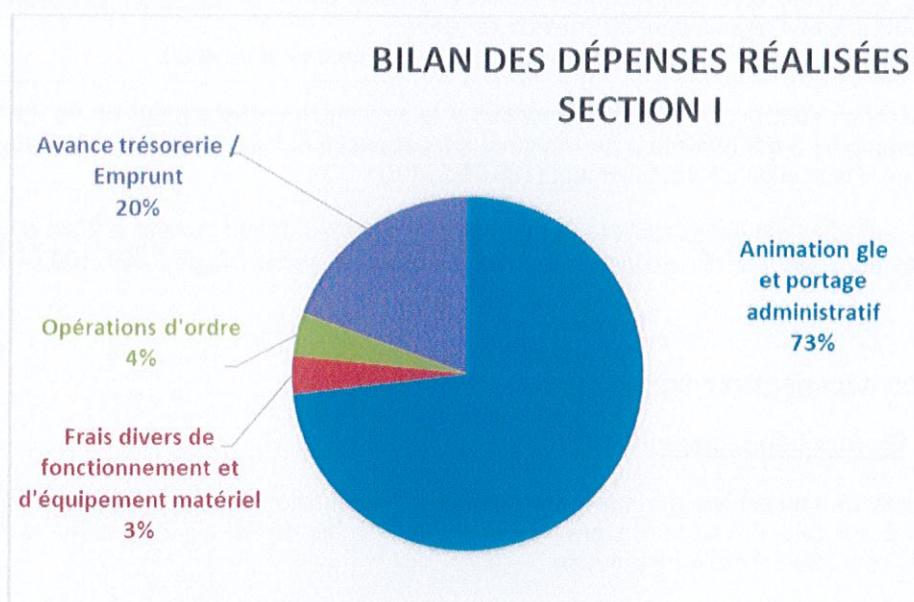
a- En fonctionnement :

Recettes	Réalisé 2024
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	108 360,32 €
Ambert Livradois-Forez	70 414,24 €
Billom communauté	5 591,11 €
Entre Dore et Allier	13 996,54 €
CA Loire-Forez	2 345,27 €
Pays d'Urfé	225,15 €
CA Puy en Velay	1 688,59 €
Sous-total EPCI	202 621,22 €
Subventions sur masse salariale	
AELB	105 144,63 €
Département 63	10 000,00 €
Autre	0,00 €
Sous-total subventions	115 144,63 €
Subventions sur études et prestations	
AELB	30 894,50 €
Département 63	20 273,26 €
Région	16 282,80 €
Autres	0,00 €
Sous-total subventions	67 450,56 €
Autres (dont quote-part subventions)	4 180,94 €
TOTAL RECETTES	566 255,77 €

b- En investissement :

Les recettes d'investissement perçues sont de 422 506,40 € en 2024 et correspondent à l'amortissement des dépenses réalisées depuis 2019, au versement d'une partie de l'emprunt et à l'excédent de fonctionnement.

1.3 Bilan des dépenses et des recettes réalisées en 2024– Section I





TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

2. Section II et III : exploitation sur cours d'eau

Les recettes et dépenses réalisées de la section II et III du budget correspondent aux actions localisées mises en œuvre dans le cadre de la programmation annuelle du Contrat territorial de la Dore :

- la section II concerne exclusivement les actions mises en œuvre par « l'équipe rivière » (soit 2 techniciens et 4 agents pour les travaux en régie),
- la section III concerne les prestations externalisées (études et travaux).

Ces deux sections sont exclusivement rattachées à la section l'investissement. En fin d'année, une opération comptable a été réalisée pour rattacher les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'équipe rivière à la section d'investissement (163 796,71 €).

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes perçues durant l'exercice 2024 dégagent un solde négatif de - 490 991,81 € dont + 6 117,63 € pour la section II et - 497 109,44 € pour la section III.

2.1 Les dépenses réalisées

a- En fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **64 %** en 2024 pour la section II (415 750,07 € sur 646 097,16 € de prévus) et à hauteur de **40 %** en 2024 pour la section III (127 285,91 € sur 320 313,33 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

- Les dépenses liées à l'équipe rivière

Les dépenses réalisées liées au remboursement du budget principal du syndicat mixte du Parc sont de 287 771,26 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Salaires et charges (techniciens rivières et équipe travaux)	240 971,48 €
○ Frais de déplacements	7 299,77 €
○ Œuvres sociales	6 300,00 €
○ Remboursement de la mise à disposition de moyens	33 200,01 €

- Frais divers de fonctionnement

Les dépenses diverses de fonctionnement réalisées pour l'équipe rivière sont de 127 978,81 € et se répartissent de la manière suivante :

○ Fourniture administrative	636,99 €
○ Petit matériel	7 603,06 €
○ EPI	5 064,72 €
○ Frais de réception/repas	40,20 €
○ Téléphonie	860,95 €
○ Location matériel	5 552,13 €
○ Dotation aux amortissements	108 220,76 €

Section III : Prestations externalisées

- **Dotation aux amortissements** - ces dépenses sont de 59 093,07 €.
- **Etudes et travaux externalisés** – ces dépenses sont de 68 192,84 €.

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

b- En investissement :

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de **69 %** en 2024 pour la section II (230 186,38 € sur 332 277,16 € de prévus) et à hauteur de **54 %** en 2024 pour la section III (891 704,04 € sur 1 659 556,44 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

- Opération d'ordre / transfert des dépenses de fonctionnement

Elle correspond à l'opération effectuée en fin d'année pour rattacher les dépenses de fonctionnement de l'équipe rivière à la section d'investissement. Le montant de la dépense s'élève à 163 796,71 €.

- Matériel et équipement spécifique

Les dépenses réalisées sont de 66 389,67 € et correspondent à l'achat de petit matériel pour l'équipe rivière et à la reprise de subvention.

Section III : Prestations externalisées

- Reprise de subvention - ces dépenses sont de 24 181,06 €.
- Etudes et travaux externalisés – ces dépenses sont de 867 522,98 €.

2.2 Les recettes perçues

a- En fonctionnement :

Globalement, les **recettes** de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de **72 %** en 2024 pour la section II (465 719,51 € sur 646 097,16 € de prévus) et de **43 %** en 2024 pour la section III (137 015,79 € sur 320 313,33 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

Recettes	Réalisé 2024
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	119 891,86 €
Ambert Livradois-Forez	49 281,40 €
Billom communauté	3 760,12 €
Entre Dore et Allier	5 867,86 €
CA Loire-Forez	1 005,38 €
Pays d'Urfé	9,27 €
CA Puy en Velay	77,34 €
Sous-total EPCI	179 893,23 €
Subventions pour la masse salariale	
AELB	55 756,73 €
Département 63	9 541,21 €
Sous-total subventions	65 297,94 €
Opérations ordre	
Transfert des travaux	163 796,71 €
Quote-part subventions	56 731,63 €
Sous-total opérations ordre	220 528,44 €
TOTAL RECETTES	465 719,51 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Section III : Prestations externalisées

Recettes	Réalisé 2024
Participations financières des EPCI sur reste à charge	
Thiers Dore et montagne	63 554,20 €
Ambert Livradois-Forez	11 164,11 €
Billom communauté	930,49 €
Entre Dore et Allier	32 698,08 €
CA Loire-Forez	0,00 €
Pays d'Urfé	0,00 €
CA Puy en Velay	0,00 €
Sous-total EPCI	108 346,88 €
Subventions pour études et travaux	
AELB	0,00 €
Région (Contrat Vert et Bleu)	0,00 €
FEDER	0,00 €
Département 63	0,00 €
Sous-total subventions	0,00 €
Opérations d'ordre (quote-part subventions, ...)	28 668,91 €
TOTAL RECETTES	137 015,79 €

Au cours de l'année 2024, la plus grande partie des travaux prévus a été engagée mais les conditions météorologiques ou encore les autorisations de travaux, préalables indispensables avant toute intervention, n'ont pas permis de finaliser certaines actions prévues au Contrat territorial de la Dore.

La participation des EPCI a permis de couvrir une grande partie des dépenses réalisées.

Les demandes de versement de subventions seront poursuivies en 2025.

b- En investissement :

Les recettes d'investissement ont été réalisées à hauteur de 56 % en 2024 pour la section II (186 334,57 € sur 332 277,16 € de prévus) et de 23 % en 2024 pour la section III (384 864,72 € sur 1 659 556,64 € de prévus).

Section II : Equipe rivière

Recettes	Réalisé 2024
Recettes travaux en régie	
AELB	0,00 €
Région Auvergne Rhône-Alpes (CVB)	33 225,92 €
FEDER	0,00 €
Département 63	42 481,00 €
Sous-total recettes et travaux	75 706,92 €
Recettes générales	
FCTVA	2 406,89 €
Amortissements	108 220,76 €
Sous-total recettes générales	110 627,65 €
TOTAL RECETTES	186 334,57 €

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Section III : Prestations externalisées

Recettes	Réalisé 2024
Recettes études et travaux	
AELB	314 495,55 €
Région Auvergne Rhône-Alpes (CVB)	4 215,10 €
FEDER	0,00 €
Département 63	6 876,00 €
Sous-total recettes et travaux	325 586,65 €
Recettes générales	
FCTVA	185,00 €
Amortissement	59 093,07 €
Sous-total recettes générales	59 278,07 €
TOTAL RECETTES	384 864,72 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
 Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
 Séance du 19 juin 2025

3. Bilan des dépenses réalisées et des recettes perçues en fonctionnement et en investissement

DEPENSES	Montant Prévu 2024	Réalisé 2024	RECETTES	Montant Prévu 2024	Réalisé 2024
I - Structure			I - Structure		
Section de Fonctionnement	545 590,12 €	286 427,10 €	Participations financières des EPCI	202 621,22 €	202 621,22 €
Animation générale et portage administratif	248 234,12 €	215 972,66 €	Thiers Dore Montagne	108 360,32 €	108 360,32 €
Frais divers de fonctionnement de la cellule	32 629,41 €	12 626,44 €	Ambert Livradois Forez	70 414,24 €	70 414,24 €
Etudes / Prestations	252 789,30 €	57 828,00 €	Billom Communauté	5 591,11 €	5 591,11 €
Virement à la section d'investissement	11 937,29 €	0,00 €	Entre Dore et Allier	13 996,54 €	13 996,54 €
Section d'Investissement	636 593,68 €	66 851,48 €	CA Loire-Forez	2 345,27 €	2 345,27 €
Frais de matériel/équipement	5 000,00 €	5 093,14 €	Pays d'Urfé	225,15 €	225,15 €
Etudes/prestations d'investissement	122 405,80 €	0,00 €	CA Puy en Velay	1 688,59 €	1 688,59 €
Dotations aux amortissements	1 610,48 €	4 180,94 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	164 500,00 €	182 595,19 €
Emprunt	507 577,40 €	57 577,40 €	Autres recettes	815 062,58 €	603 545,76 €
Total dépenses de la structure	1 182 183,80 €	353 278,58 €	Total recettes de la structure	1 182 183,80 €	988 762,17 €
II- Equipe rivière			II- Equipe rivière		
Section de Fonctionnement	646 097,16 €	415 750,07 €	Participations financières des EPCI	179 893,23 €	179 893,23 €
Dépenses propres l'équipe en régie	278 239,99 €	287 771,26 €	Thiers Dore Montagne	119 891,86 €	119 891,86 €
Frais divers de fonctionnement	178 977,17 €	127 978,81 €	Ambert Livradois Forez	49 281,40 €	49 281,40 €
Transfert dépenses travaux en régie	188 880,00 €	0,00 €	Billom Communauté	3 760,12 €	3 760,12 €
Réserve sur affectation résultat	0,00 €	0	Entre Dore et Allier	5 867,86 €	5 867,86 €
Section d'Investissement	332 277,16 €	230 186,38 €	CA Loire-Forez	1 005,38 €	1 005,38 €
Matériel	143 397,16 €	66 389,67 €	Pays d'Urfé	9,27 €	9,27 €
Transfert dépenses travaux en régie	188 880,00 €	163 796,71 €	CA Puy en Velay	77,34 €	77,34 €
Réserve sur affectation résultat	0,00 €	0,00 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	215 724,00 €	141 004,86 €
Total dépenses Equipe rivière	978 374,32 €	645 936,45 €	Autres recettes	582 757,09 €	331 155,99 €
			Total recettes Equipe rivière	978 374,32 €	652 054,08 €



TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

III - Etudes et travaux externalisés			III - Etudes et travaux externalisés		
Section de Fonctionnement	320 313,33 €	127 285,91 €	Participations financières des EPCI	108 346,88 €	108 346,88 €
Etudes et travaux externalisés sur cours d'eau	173 697,65 €	68 192,84 €	Thiers Dore Montagne	63 554,20 €	63 554,20 €
Dotations aux amortissements	86 188,92 €	59 093,07 €	Ambert Livradois Forez	11 164,11 €	11 164,11 €
Virement à la section d'investissement	60 426,76 €	0,00 €	Billom Communauté	930,49 €	930,49 €
			Entre Dore et Allier	32 698,08 €	32 698,08 €
			CA Loire-Forez	0,00 €	0,00 €
			Pays d'Urfé	0,00 €	0,00 €
			CA Puy en Velay	0,00 €	0,00 €
Section d'Investissement	1 659 556,64 €	891 704,04 €	Subventions (AELB, FEDER, REGION, CD 63)	1 640 025,89 €	325 586,65 €
Etudes et travaux externalisés sur cours d'eau	1 643 933,80 €	867 522,98 €	Autres recettes	231 497,20 €	87 946,98 €
Reprise subvention / réserve	15 622,84 €	24 181,06 €	Total recettes Etudes et travaux externalisés	1 979 869,97 €	621 880,51 €
Total dépenses Etudes et travaux externalisés	1 979 869,97 €	1 018 989,95 €	TOTAL RECETTES	4 140 428,09 €	2 162 696,76 €
TOTAL DEPENSES	4 140 428,09 €	2 018 204,98 €			

Recettes EPCI	Montant prévu 2024	Montant réalisé 2024
Thiers Dore Montagne	291 806,38 €	291 806,38 €
Ambert Livradois Forez	130 859,75 €	130 859,75 €
Billom Communauté	10 281,72 €	10 281,72 €
Entre Dore et Allier	52 562,48 €	52 562,48 €
CA Loire-Forez	3 350,65 €	3 350,65 €
Pays d'Urfé	234,42 €	234,42 €
CA Puy en Velay	1 765,93 €	1 765,93 €
TOTAL EPCI	490 861,33 €	490 861,33 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

B- Les crédits de report 2024

Le budget annexe « Grand Cycle Eau Dore » utilise depuis le 1^{er} janvier 2023 la nomenclature comptable M 57 qui rend impossible l'inscription des restes à réaliser en fonctionnement, ceux-ci étant exclusivement réservés à la section d'investissement.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'élèvent à 279 697,66 €.

Articles budgétaires M57	Crédits reportés
2031 (Frais d'études)	39 690,00 €
2128 (Autres agencements et aménagements de terrains)	151 788,73 €
21828 (Autres matériels de transport)	81 000,56 €
2188 (Autres immobilisations corporelles)	7 218,37 €
Total	279 697,66 €

Les restes à réaliser en recettes d'investissement s'élèvent à 519 526,77 €.

Articles budgétaires M57	Crédits reportés
1311 (Etat et établissements nationaux)	221 680,50 €
1312 (Régions)	36 105,64 €
1313 (Départements)	116 156,02 €
13172 (FEDER)	145 584,61 €
Total	519 526,77 €

C- Résultat du Compte Financier Unique 2024

Le Compte financier unique (CFU.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Le compte financier unique du budget principal, détaillé ci-dessus, est clôturé avec les résultats ci-après.

A/ Le solde d'exécution, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice 2024 fait apparaître :

- | | |
|------------------------------------|----------------|
| • un excédent de fonctionnement de | + 162 669,58 € |
| • un déficit d'investissement de | - 171 239,59 € |

B/ Résultat de clôture

Ce résultat s'obtient en ajoutant aux résultats de l'exercice les excédents constatés en 2024 à savoir :

- | |
|-----------------------------------|
| + 176 858,42 € en fonctionnement, |
| - 23 796,62 € en investissement. |

Le résultat de clôture brut pour l'année 2024 est en conséquence le suivant :

- | | |
|------------------------------|----------------|
| • excédent de fonctionnement | + 339 528,00 € |
| • excédent d'investissement | - 195 036,21 € |

C/ Restes à réaliser 2024

Restes à réaliser 2024 :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| • dépenses d'investissement | 279 697,66 € |
| • recettes d'investissement | 519 526,77 € |

Après la prise en compte de ces crédits de reports 2024, le Compte Financier Unique 2024 présente donc un résultat de clôture net excédentaire de + 384 320,90 €.

Ce résultat se décompose de la façon suivante :

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| • un excédent de fonctionnement | + 339 528,00 € |
| • un excédent d'investissement | + 44 792,90 € |

L'excédent de clôture brut et les restes à réaliser seront repris au Budget supplémentaire 2024.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BA GCE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice (1)	654 684,73 €	738 754,47 €	911 567,09 €	818 927,34 €	1 566 251,82 €	1 557 681,81 €
Opérations d'ordre (2)	174 778,35 €	253 378,19 €	253 378,19 €	174 778,35 €	428 156,54 €	428 156,54 €
TOTAL de l'exercice (1+2)	829 463,08 €	992 132,66 €	1 164 945,28 €	993 705,69 €	1 994 408,36 €	1 985 838,35 €
<i>Solde d'exécution de l'exercice</i>		<i>162 669,58 €</i>		<i>-171 239,59 €</i>		<i>-8 570,01 €</i>
Résultats de clôture bruts reportés (3)		176 858,42 €		-23 796,62 €	0,00 €	153 061,80 €
Total général (1+2+3)	829 463,08 €	1 168 991,08 €	1 164 945,28 €	969 909,07 €	1 994 408,36 €	2 138 900,15 €
Résultat de clôture brut (5)		339 528,00 €		-195 036,21 €		144 491,79 €
Restes à réaliser (6)	0,00 €	0,00 €	279 697,66 €	519 526,77 €	279 697,66 €	519 526,77 €
TOTAUX CUMULÉS (5+6)	0,00 €	339 528,00 €	279 697,66 €	324 490,56 €	279 697,66 €	664 018,56 €
SOLDE DE CLÔTURE NET		339 528,00 €		44 792,90 €		384 320,90 €

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve le Compte financier unique 2024 du budget autonome Grand cycle eau Dore tel que présenté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 juin 2025.

4 - Délibération n°25-158 / Affectation du résultat 2024

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » expose que, pour l'exercice 2024, les prévisions budgétaires étaient les suivantes :

- | | |
|--|----------------|
| • Dépenses et recettes de fonctionnement | 1 512 000,61 € |
| • Dépenses et recettes d'investissement | 2 628 427,48 € |

Au cours de l'exercice, les réalisations ont été les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| • Dépenses de fonctionnement
dont 174 778,35 € de dotation aux amortissements | 829 463,08 € |
| • Recettes de fonctionnement
dont 253 378,19 € d'opération de transfert d'ordre | 992 132,66 € |

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

• Dépenses d'investissement	1 164 945,28 €
<i>dont 253 378,19 € d'opération de transfert d'ordre</i>	
• Recettes d'investissement	993 705,69 €
<i>dont 174 778,35 € d'amortissements</i>	

Ces opérations donnent un solde d'exécution (hors reprise des excédents) de :

- + 162 669,58 € en fonctionnement.
- - 171 239,59 € en investissement.

Après reprise des excédents des exercices antérieurs, le résultat de clôture brut est donc de :

- + 339 528,00 € d'excédent de fonctionnement
- - 195 036,21 € de déficit d'investissement

Le Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » propose que lors de la reprise des résultats au budget supplémentaire 2025, l'affectation du résultat soit réalisée de la façon suivante :

• 1068 excédents de fonctionnement capitalisés	205 207,10 €
• 002 solde de fonctionnement reporté	134 320,90 €
• 001 solde d'investissement reporté	-195 036,21 €

A titre d'information :

Si l'on ajoute les restes à réaliser (RAR) qui seront repris au budget supplémentaire 2025 à savoir :

• Dépenses d'investissement	279 697,66 €
• Recettes d'investissement	519 526,77 €

Le solde de clôture net présente :

• un excédent de fonctionnement de	+ 339 528,00 €
• un excédent d'investissement de	+44 792,90 €
• soit un résultat cumulé de	+ 384 320,90 €

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- décide d'affecter au budget supplémentaire 2025 le résultat constaté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 juin 2025.

5 - Délibération n°25-159 / Budget autonome supplémentaire 2025 – Grand cycle Eau Dore

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore », présente le budget autonome supplémentaire 2025, joint au présent rapport.

Le budget supplémentaire (BS) est la seconde étape budgétaire importante après le vote du budget primitif (BP). En effet, il intègre trois opérations :

1. reprise des restes à réaliser (RAR) ou à recouvrer de l'exercice 2024, pour ce qui concerne respectivement les dépenses et les recettes d'investissement ;
2. ajustement des prévisions en dépenses et en recettes inscrites au budget primitif 2025 ;



TENUE DE REGISTRE

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore » Séance du 19 juin 2025

3. intégration des excédents ou des déficits de fonctionnement et d'investissement constatés au Compte financier unique (CFU) de l'exercice 2024, qui n'ont pas fait l'objet d'une reprise au budget primitif 2025.

Compte tenu de ces éléments, la vue d'ensemble du budget supplémentaire 2025 est la suivante :

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2024 ÉQUILIBRE GÉNÉRAL AVANT AFFECTATION DES RESULTATS				
	1	2	3	2+3
	Total RAR 2024	RAR retenus	Inscriptions nouvelles	Total BS 2025
Fonctionnement				
Dépenses	0,00 €	0,00 €	125 820,90 €	125 820,90 €
Recettes	0,00 €	0,00 €	- 8 500,00 €	- 8 500,00 €
Excédent de fonctionnement reporté				134 320,90 €
Recettes totales				125 820,90 €
Résultat de fonctionnement (recettes – dépenses)				0,00 €
Investissement				
Dépenses	279 697,66 €	279 697,66 €	250 000,00 €	529 697,66 €
Recettes	519 526,77 €	519 526,77 €	0,00 €	519 526,77 €
Résultat d'investissement reporté				-195 036,21 €
Excédent fonctionnement à affecter				205 207,10 €
Recettes totales				529 697,66 €
Résultat d'investissement (recettes – dépenses)				0,00 €

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

I) La reprise des restes à réaliser et à recouvrer

A) Les restes à réaliser de fonctionnement

Le budget autonome « Grand cycle eau Dore » du syndicat mixte du Parc est soumis à la nomenclature comptable M57 depuis le 1^{er} janvier 2023.

Il n'y a donc aucun crédit de report en fonctionnement ; les crédits correspondant à des actions qui se déroulent sur plusieurs exercices comptables sont annulés en fin d'année et réinscrits au budget primitif de l'année suivante.

B) Les restes à réaliser d'investissement

Les RAR d'investissement, tels qu'ils ont été arrêtés au compte financier unique 2024 se répartissent de la façon suivante :

- Dépenses d'investissement :	279 697,66 €
- Recettes d'investissement :	519 526,77 €

Restes à réaliser en dépenses d'investissement

Section I : structure	
Communication net valorisation du CT Dore	7 062,00 €
Section II : Exploitation sur cours d'eau – équipe en régie	
Achat de petit matériel	156,37 €
Véhicule	81 000,56 €
Section III : Exploitation sur cours d'eau – prestations externalisées	
Restaurations liées au piétinement des berges - actions structurantes	1 009,15 €
Restaurations liées au piétinement des berges - actions complémentaires	3 533,06 €
Restauration morphologique (ancien plan d'eau des peupliers sur la Dore)	66 318,60 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions structurantes	668,61 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions complémentaires	30 158,83 €
Travaux d'opportunité de recul de résineux	1 560,03 €
Etude de reconnexion du lit majeur	21 420,00 €
Etude suppression enrochements sur la Dore (site "Aval Dorat")	18 270,00 €
Amélioration de la franchissabilité de la Duroalle (1 site) Travaux effacement	48 209,84
Restauration des zones humides (site Fournols et Miodet)	330,61 €
TOTAL Budget annexe Grand cycle eau Dore	279 697,66 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Restes à réaliser en recettes d'investissements.

Section I : structure	
	0,00 €
Section II : Exploitation sur cours d'eau – équipe en régie	
	0,00 €
Section III : Exploitation sur cours d'eau – prestations externalisées	
Restaurations liées au piétinement des berges - actions structurantes	41 171,73 €
Restaurations liées au piétinement des berges - actions complémentaires	6 400,00 €
Restauration morphologique (ancien plan d'eau des peupliers sur la Dore)	125 745,50 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions structurantes	11 677,61 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions complémentaires	30 729,70 €
Travaux d'opportunité de recul de résineux	3 972,98 €
Etude de reconnexion du lit majeur	46 000,00 €
Etude suppression enrochements sur la Dore (site "Aval Dorat")	16 000,00 €
Amélioration de la franchissabilité de la Durole (1 site) Travaux effacement	32 916,00 €
Restauration des zones humides (site Fournols et Miodet)	66 574,00 €
Etude de suivi pour la restauration des zones humides (suivi floristique / faunistique et hydrologique)	5 666,67 €
Action de préservation/conservation d'espèces	13 156,50 €
Restauration morphologique (ancien plan d'eau des peupliers sur la Dore)	27 693,33 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions structurantes	3 630,00 €
Restauration de la ripisylve et enlèvement des embâcles - actions complémentaires	27 633,92 €
Travaux d'opportunité de recul de résineux - complémentaires	16 136,04 €
Recul de résineux - actions complémentaires	44 422,79 €
TOTAL Budget annexe Grand cycle eau Dore	519 526,77 €

II) Les ajustements pratiqués en dépenses et en recettes sur les crédits votés au BP autonome 2025

La structure du budget annexe se décline en plusieurs sections, en fonctionnement et en investissement :

- Section I : structure
- Section II : exploitation sur cours d'eau en régie
- Section III : exploitation sur cours d'eau externalisée

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

A) Section I

En fonctionnement

Dépenses

+ 95 820,90 € par rapport au BP 2025.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Masse salariale** - changement article comptable 6215 : - 344 450,00 €.
- **Masse salariale** - changement article comptable 6211 : + 344 450,00 €.
- **Réserve masse salariale** : + 95 820,90 €.

Recettes

+ 0,00 € par rapport au BP 2025.

En investissement

Dépenses

+250 000,00 € par rapport au BP 2025.

Ce montant concerne un ajustement des dépenses liées au remboursement du montant de l'emprunt.

Recettes

+ 0,00 € par rapport au BP 2025.

B) Section II

En fonctionnement

Dépenses

+ 20 000,00 € par rapport au BP 2025.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Masse salariale** - changement article comptable 6215 : - 157 000,00 €
- **Masse salariale** - changement article comptable 6211 : + 157 000,00 €
- **Equipements de protection individuelle** : + 5 000 €.
- **Frais de réception** : + 7 000 €.
- **Locations matériel et loyer Olliergues** : + 3 000 €.
- **Achat de petit matériel** : + 5 000 €.

Recettes

+0,00 € par rapport au BP 2025.

En investissement

Dépenses

+ 0,00 € par rapport au BP 2025.

Recettes

+0,00 € par rapport au BP 2025.



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

C) Section III

En fonctionnement

Dépenses

+ 10 000,00 € par rapport au BP 2025.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Action de préservation et de conservation d'espèces** : + 10 000 €.

Recettes

- 8 500,00 € par rapport au BP 2025.

Les principaux ajustements sont les suivants :

- **Communication et valorisation du CT Dore** (subvention Département 63) : - 3 000 €.
- **Mise en place du suivi des actions et bilan** (subvention Département 63) : - 5 500€.

En investissement

Dépenses

+ 0,00 € par rapport au BP 2025.

Recettes

+0,00 € par rapport au BP 2025.

III) Reprise des excédents

Les excédents de clôture bruts constatés au compte financier unique 2024 sont de :

- | | |
|--|----------------|
| • 1068 excédents de fonctionnement capitalisés | + 205 207,10 € |
| • 002 solde de fonctionnement reporté | + 134 320,90 € |
| • 001 solde d'investissement reporté | - 195 036,21 € |

IV) Résultat du Budget autonome Supplémentaire 2025

Compte tenu de la reprise des excédents, des ajustements en dépenses et en recettes et de l'intégration des restes à réaliser (RAR), le BS 2025 présente solde de fonctionnement et d'investissement équilibré.

Le BS du budget autonome Grand cycle eau Dore 2025 s'équilibre ainsi de la façon suivante :

- **en section de fonctionnement** : 125 820,90 €
- **en section d'investissement** : 724 733,87 €

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

		BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 ÉQUILIBRE GÉNÉRAL			
		1 Total RAR 2024	2 RAR retenus	3 Inscriptions nouvelles	2+3 Total BS 2025
Fonctionnement					
Dépenses	<i>Inscriptions nouvelles</i>			30 000,00 €	125 820,90 €
	<i>Dotation aux amortissements</i>			0,00 €	
	<i>Fonds de roulement</i>			95 820,90 €	
Recettes	<i>Inscriptions nouvelles</i>			- 8 500,00 €	- 8 500,00 €
	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>				134 320,90 €
	<i>Recettes totales</i>				125 820,90 €
Résultat de fonctionnement (recettes – dépenses)					0,00 €
Investissement					
Dépenses	<i>Restes à réaliser</i>	279 697,66 €	279 697,66 €		529 697,66 €
	<i>Inscriptions nouvelles</i>			250 000,00 €	
	<i>Fonds de roulement</i>			0,00 €	
Solde d'investissement reporté					- 195 036,21 €
Dépenses totales					724 733,87 €
Recettes	<i>Restes à réaliser</i>	519 526,77 €	519 526,77 €		519 526,77 €
	<i>Inscriptions nouvelles</i>			0,00 €	
	<i>Dotation aux amortissements</i>			0,00 €	
Excédent fonctionnement à affecter – compte 1068					205 207,10 €
Recettes totales					724 733,87 €
Résultat d'investissement					0,00 €



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le Budget autonome supplémentaire 2025 – Grand cycle Eau Dore tel que présenté ci-dessus.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 juin 2025.

6 - Délibération n°25-160 / Projet d'Accord de Territoire (AdT) du bassin versant de la Dore 2026-2028

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » indique que, le syndicat mixte du Parc a élaboré un projet d'Accord de Territoire (AdT) sur le bassin versant de la Dore pour la période 2026-2028, au titre de son objet/compétence « Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » (dont la compétence GEMAPI).

Le dossier sera transmis aux services de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en septembre 2025 en vue de son instruction et son examen par le conseil d'administration de l'Agence de l'Eau dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sera également sollicité en tant que co-financeur.

Ce projet d'AdT décline une stratégie de territoire basée sur les objectifs du SAGE de la Dore et sur plusieurs mesures du projet de Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez. Il s'inscrit dans la continuité des deux cycles du Contrat territorial du bassin versant de la Dore pour les périodes 2020-2022 et 2023-2025. Ce projet traduit donc le travail commun engagé depuis 2020 par le syndicat mixte du Parc, les EPCI à fiscalité propre concernés par le bassin versant de la Dore et d'autres structures partenaires pour mettre en œuvre des actions qui contribuent à l'amélioration de l'état écologique des masses d'eau.

Le dossier constitutif du projet d'accord de territoire sur le bassin versant de la Dore comporte :

- un document cadre engageant l'ensemble des signataires selon un modèle établi par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ;
- une programmation prévisionnelle détaillée et chiffrée pour la période 2026-2028.

La mise en œuvre de cette programmation prévisionnelle, annexée au présent rapport, répond aux obligations liées à la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Dore et vise à concourir aux 11 objectifs suivants :

- restaurer la qualité et les fonctionnalités des cours d'eau,
- restaurer de la continuité écologique,
- préserver et restaurer les zones humides,
- préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques,
- aménager les bassins versants,
- réduire les pollutions d'origine domestique,
- gérer et réduire les déficits quantitatifs,
- faire évoluer les perceptions et les mentalités,
- évaluer et adapter, si besoin, la stratégie,
- assurer le suivi administratif et financier des actions et coordonner l'ensemble des dossiers,
- assurer la mise en œuvre des actions sur les milieux aquatiques et la médiation auprès des riverains.



TENUE DE REGISTRE

FOLIO 2025/70

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore » Séance du 19 juin 2025

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- approuve le projet d'accord de territoire du bassin versant de la Dore 2026-2028 sur la base de cette programmation triennale prévisionnelle ;
- autorise le Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » à signer le document, toute convention à intervenir, ainsi que ses avenants.

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 juin 2025.

TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

Projet AdT 2026-2028 bassin versant de la Dore (version du 11/06/2025)								
code	libellé	Objectifs	Sous-domaines	Total HTT	nb site	Eintaie / surface	Aide AEB prévisionnelle (calcul sur le montant TTC)	Aide CD43 prévisionnelle (calcul sur le montant TTC)
A1	Restaurer la qualité et les fonctionnalités des cours d'eau	A1a : Restauration de la qualité et les fonctionnalités des cours d'eau (recul résineux, piétement, remètrage, renaturation, espace mobilité...)		691 000 €	12	25.6 km	345 500 €	130 200 €
		A1b : Animation et acquisition foncière pour la dynamique fluviale					5 000 €	
A2	Restaurer la continuité écologique	A2 : Restauration de la continuité écologique		377 000 €	10	20.3 km réseau	289 600 €	8 000 €
Volet A : Milieux aquatiques	Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux humides	A3a : Prévention et restauration des fonctionnalités des milieux humides (tourbière, prairies humides, gravières, anhères hydrauliques...)		1 000 000 €	15	secteur concerné parce de la restauratio n : 120ha	744 000 €	39 000 €
		A3b : Animation et acquisition foncière de zones humides						
A4	Préserver et restaurer la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques	A4 : Prévention et restauration de la biodiversité inféodée aux milieux aquatiques (étude et travaux)		348 000 €	7	14.6 km	229 600 €	41 800 €
A5	Aménager les bassins versants	A5 : Aménagement des bassins versants (plantation de haie, création mare, restauration des cours d'eau et zones humides...)		30 000 €	2		15 000 €	6 000 €
B1	Réduire les pollutions d'origine domestique	B1 : Amélioration de la gestion des affluents domestiques					- 5 %	Génération d'actions de sensibilisation et d'information (MO - AEB)
C1	Gérer et réduire les déficits quantitatifs	C1 : Mise en œuvre des actions de l'étude HMUC		100 000 €			50 000 €	20 000 €
D1	Faire évoluer les perceptions et les mentalités	D1a : Sensibilisation des élus et jeunes publics		90 000 €			33 000 €	15 000 €
D2	Evaluer et adapter, si besoin, la stratégie	D2 : Suivi des actions du Contrat territorial (ciblage, piéromètre, études de suivi d'opération...) et bilan de l'AdT		164 000 €			92 000 €	36 800 €
E1	Assurer le suivi administratif et financier des actions et coordonner l'ensemble des dossiers	E1a : Animation et coordination du contrat territorial		360 000 €	2 ETI		180 000 €	30 000 €
E2	Assurer la mise en œuvre des actions sur les milieux aquatiques et la médiation auprès des riverains	E1b : Appui administratif		162 000 €	1 ETI		81 000 €	
E3a	Techniciens de rivière	E2a : Animation et coordination des actions zones humides		360 000 €	2 ETI		180 000 €	30 000 €
E3b	Animation et coordination des actions zones humides			180 000 €	1 ETI		90 000 €	
Totaux sur 3 ans				4 032 000 €			2 462 700 €	364 800 €

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

7 - Délibération n°25-161 / Aménagement du lit mineur et des berges

Thématique 8.1.1, sous-domaine 811 20-23

Référence Contrat territorial A1b

Référence Contrat vert et bleu 1c

Section III du budget autonome

Etude de faisabilité de restauration de la Durolle aval et du ruisseau des Cizolles – modification du plan de financement

Eric DUBOURGNOUX, Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » rappelle que, dans le cadre du programme d'actions 2023-2025 du Contrat territorial du bassin versant de la Dore (2020-2025) approuvé le 02 juin 2022 par cette même formation et du programme d'actions du « Contrat Vert et Bleu du Parc naturel régional Livradois-Forez - Bassin versant de la Dore » (2020-2025) approuvé le 15 octobre 2019 par le comité syndical, il est prévu d'engager une étude de faisabilité de restauration de la Durolle aval et du ruisseau des Cizolles (secteur Moutier-Dore) avec volet utilité sociale du projet.

La restauration de la Durolle dans sa plaine aval, secteur entre le quartier du Moutier et la confluence avec la Dore sur la commune de Thiers, constitue un élément essentiel pour restaurer la qualité écologique de cette masse d'eau.

Sur cette zone, la Durolle et son affluent le ruisseau des Cizolles ont subi des aménagements morphologiques importantes conduisant aujourd'hui à un réseau hydrographique complexe composé de différents lits de cours d'eau, biefs, bras de décharge et d'ouvrage hydraulique.

Les premiers éléments de diagnostic de ce secteur ont montré la nécessité d'améliorer la situation mais aussi la complexité d'intervention pour dimensionner les futurs aménagements : enjeux écologiques, personnes et biens exposés aux inondations, ponts et routes exposés aux inondations, usages de l'eau...

L'articulation et la conciliation avec les autres projets envisagés sur cette zone doivent également être appréhender pour identifier la meilleure solution. C'est pourquoi, il est prévu de conduire une étude de faisabilité de restauration avec notamment un volet d'utilité sociale dans l'élaboration des projets possibles d'aménagements.

Le montant et le plan de financement prévisionnels de l'opération sont les suivants :

DEPENSES HT (INVESTISSEMENT)		RECETTES	
Prestations externes	85 000 €	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	42 500 €
		Département du Puy-de-Dôme	17 000 €
		Région Auvergne-Rhône-Alpes	8 500 €
		Autofinancement	17 000 €
TOTAL	85 000 €	TOTAL	85 000 €

**Le COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- autorise le Président de la formation « Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore » à :



TENUE DE REGISTRE
SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ

Procès-verbal du Comité syndical
Formation « Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore »
Séance du 19 juin 2025

- signer toute convention à intervenir ainsi que ses avenants ;
- solliciter les subventions correspondantes auprès des financeurs ;
- engager les dépenses afférentes, soit **85 000 € HT**, dans la limite des crédits inscrits au budget autonome « Grand cycle eau Dore ».

Mode du scrutin : règle de la majorité absolue des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Transmis en Préfecture au titre du contrôle de légalité le : 23 juin 2025.

Points divers

Eric DUBOURGNOUX annonce la date du prochain comité syndical de la formation GCE qui se tiendra le mercredi 03 décembre 2025, à 14h30, à la Maison du Parc, à Saint-Gervais-sous-Meymont.

FIN DE LA SEANCE : 14h

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS :

Délibération n°25-157 Compte financier unique 2024 du budget autonome Grand cycle eau Dore approuvée

Délibération n°25-158 Affectation du résultat 2024 approuvée

Délibération n°25-159 Budget autonome supplémentaire 2025 – Grand cycle Eau Dore approuvée

Délibération n°25-160 Projet d'Accord de Territoire (AdT) du bassin versant de la Dore 2026-2028 approuvée

Délibération n°25-161 Aménagement du lit mineur et des berges - Etude de faisabilité de restauration de la Duroalle aval et du ruisseau des Cizolles – modification du plan de financement approuvée

Le Président,

Eric DUBOURGNOUX

Le secrétaire de séance,

Thomas BARNERIAS

